

Bernard MODOLO
22 rue Georges Guynemer
33500 LIBOURNE
Tél. : 05.57.51.39.10

Reçu

Le 15/11/2003

à

Commission Particulière du Débat Public
Cité Mondiale
23 parvis des Chartrons
33000 BORDEAUX

***Débat public sur le contournement
autoroutier de Bordeaux***

Messieurs,

Dans le cadre du débat cité en référence et dont vous avez la charge,

après avoir lu avec attention le dossier établi par le maître d'ouvrage, et après avoir assisté à la réunion publique de Libourne le 5 novembre dernier,

vous trouverez ci-dessous ma modeste contribution au débat sous forme d'observations et de propositions .

OBSERVATIONS :

1- Avant d'organiser un débat sur le contournement autoroutier de Bordeaux, il aurait été préférable d'en organiser un sur les diverses solutions à apporter aux problèmes de déplacements et de transports dans la région .

(J'ai bien noté que ce concept a été pris en compte au niveau de l'organisation des colloques) .

2- Le rapport établi par le maître d'ouvrage dresse parfaitement l'inventaire de la situation actuelle et de son évolution si rien n'est fait .

Par contre l'évaluation économique des deux partis (Ouest ou Est), me semble peu crédible .

Les rédacteurs de cette évaluation ont manifestement pris parti pour un contournement Ouest .

Comment peut-on dans un même document affirmer qu'aucun tracé précis n'est établi et retenir dans l'évaluation économique que le tracé Ouest fait 100 Km et le tracé Est 120 Km ;

et partant de cette affirmation en déduire que les routiers préfèrent rouler à l'Ouest, etc ...

Un simple examen des cartes avec comme points de jonctions communs aux deux tracés, St Savin au nord et l'échangeur A63/A660 au sud, démontre que ces tracés peuvent être identiques en kilométrage et qu'en conséquence l'étude économique présentée est très contestable .

3- Les solutions doivent pouvoir apporter des réponses:
- à une meilleure desserte des vallées de l'Isle, de la Dordogne, de la Garonne et du secteur du Blayais ;
- à l'asphyxie quotidienne de la rocade Bordelaise sur laquelle débouchent les zones économiques ci-dessus citées;
- à une meilleure desserte de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac;
- à une meilleure desserte des zones portuaires;
- etc ...

4- La situation actuelle engendre de graves problèmes de pollutions et le tout routier est incompatible avec les engagements internationaux relatifs à la diminution des rejets de gaz carbonique .

Elle engendre également de graves problèmes de sécurité .

5- Tous ces problèmes ne pourront être solutionnés par une autoroute de contournement .

6- Un contournement par l'Ouest ne solutionne pas la majorité des problèmes économiques régionaux et rendrait obligatoire à terme un autre contournement par l'Est .

PROPOSITIONS :

Pour le transit international des marchandises :

Ce transit entre le Nord et le Sud, représentant plus de la moitié du trafic des poids-lourds, n'a pas vocation à s'effectuer par la route .

- La voie maritime doit être développée,

- une "autoroute ferroviaire " devrait s'imposer, avec un contournement de Bordeaux par l'Ouest .

Après la réalisation de la ligne TGV, cette "autoroute ferroviaire" permettrait une bonne desserte pour les marchandises des pôles économiques aériens et maritimes (Mérignac, Bruges, Le Verdon, etc ...) et pourrait utiliser hors du contournement les lignes actuelles (sans passer par la gare Saint-Jean) .

Le financement de ce contournement nécessité par le transit international devrait être Européen .

Pour le transit routier régional :

Seul **un contournement autoroutier Est** de Bordeaux permet aux autoroutes A63, A62, A89 et A10 de ne plus se déverser sur la rocade Bordelaise .

Pour les déplacements humains de la " grande agglomération Bordelaise " :

Ces déplacements doivent être fortement orientés vers des transports en commun appropriés:

- **Raccordement rapide du tramway à l'Aéroport,**

- **Création d'un "RER" (TER à forte fréquence) Libourne, Bordeaux, Arcachon .**

Après le contournement ferroviaire par l'ouest pour les marchandises et la réalisation de la ligne nouvelle du TGV, la ligne pour ce futur " RER " existe et permet une jonction avec toutes les lignes du tramway :

- à Cenon pour la ligne A,
- à la gare St. Jean pour la ligne C,
- à Pessac pour la ligne B .

- **Mise en place d'une navette fluviale Blaye, Bordeaux-Quinconces .**

Pour les problèmes liés à la pollution atmosphérique :

La solution ne pourra venir que d'un changement de carburant ;

Les recherches en cours, tant sur le plan national, qu'international (notamment avec la pile à combustible), laissent un espoir ...

En conclusion :

Un contournement autoroutier "Est" est nécessaire, mais accompagné :

- d'un contournement ferroviaire "Ouest" pour les marchandises,
- et d'un développement des transports en communs locaux voyageurs, par le train et par le bateau en liaison avec le tramway .

Je vous prie de croire, Messieurs , en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard MODOLO

